Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260512-D202605054-DE

Commune de Paimpont

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	18
Absents	1
Exclus	0
Votants	19

Date de la convocation : 21/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/05/054

Séance du 6 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, GUERIN Françoise, PETIT Emmanuelle, JAMIN Lydie, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, Aurélie ROUAULT, Renée FILATRE et messieurs LEFEUVRE Alain, GUERIN Didier, HAUPAS Patrick, DESSA Julien, ROLLAND Aurélien, LANNUZEL Pierre-Yves, MOINERAIS Marc, Evan PERRIN conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur Stéphane DANION

Était absent :

Ayant donné pouvoir : Monsieur Stéphane DANION à monsieur Didier GUERIN.

DELIBERATION 2026/05/054 : AMENAGEMENT DU BOURG - CHOIX DU BUREAU D'ETUDE RELATIF A L'AMENAGEMENT DU BOURG (PLAN GUIDE).

Rapporteur : Alain LEFEUVRE

CONTEXTE : Dans le cadre de son engagement dans le programme « Village d'Avenir », la commune a été retenue pour bénéficier d'un accompagnement spécifique visant à structurer et planifier son développement, notamment à travers l'élaboration d'un plan guide d'aménagement du bourg.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'appel d'offres mis en ligne sur la plateforme Mégalis le 25 novembre, avec une date limite de remise des offres fixée au 16 janvier ;

Considérant l'analyse des offres en date du 4 mars et les auditions des candidats en date du 8 avril ;

Considérant l'analyse des candidatures et des propositions remises dans le cadre de la consultation pour la réalisation d'un plan guide d'aménagement du bourg ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260512-D202605054-DE

RETIENT l'entreprise SAS Lestoux & Associés pour la réalisation de l'étude d'aménagemen

Article 2 :

FIXE le montant de la mission à **40 550 € HT**, auquel s'ajoute une option de **4 100 € HT**, soit un montant total de **44 650 € HT** ;

Article 3 :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché correspondant ainsi que tout document s'y rapportant.

Article 4 :

AUTORISE Monsieur le maire à solliciter une demande de subvention au titre d'ambition commune auprès du département pour un montant correspondant à la moitié de l'étude.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

La Secrétaire de séance,
Renée FILATRE



